

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Jérôme BRUEL, Mr Gérard BRUEL, Mme Françoise GIROUX, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mme Virginie BONNET, Mme Laurence COUBLE, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mr Hervé CASTAINGS.

Procurations : Mr Hervé CASTAINGS à Mr Jérôme. BRUEL.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2008 :

Mr Arnaud MIGNARD était absent lors des votes des comptes administratifs et des comptes de gestion 2008.

- **Budget Communal :**

Résultats à fin 2008 Investissements : - 50 380.97 €

Fonctionnement : + 128 287.93 €

L'excédent dégagé en section de fonctionnement permet de couvrir le déficit d'investissement et une partie des investissements engagés en 2009

- **Budget Assainissement :**

Résultats à fin 2008 Investissements : - 17 604.18 €

Fonctionnement : - 3 738.65 €

Le déficit s'explique par les travaux de remise en état des réseaux effectués entre 2006 et 2008 nécessitant des dotations aux amortissements.

- **Zone Artisanale :**

Résultats à fin 2008 Investissements : - 17 132.06 €

Fonctionnement : 0.00 €

Le déficit, provisoire, de ce budget s'explique par l'achat des terrains de la 2^{ème} tranche de travaux pour l'agrandissement de la zone artisanale des Longes et non encore vendus à ce jour. La 1^{ère} tranche des travaux a été équilibrée et couverte par la vente de terrains aux différents artisans installés sur cette zone.

Après présentation de la réalisation de chaque budget, les comptes administratifs et les comptes de gestion vont votés, à bulletin secret, et adoptés à l'unanimité.

FINANCES COMMUNALES

Mr Arnaud MIGNARD était présent pour tous les votes à compter de ce moment là.

- **Taxes locales :** La Commission Finances porte à la connaissance des membres du conseil municipal les baisses de recette (la taxe professionnelle) liées à la disparition de certaines entreprises (6 contribuables soumis à la taxe professionnelle) à partir de 2009 et 2010. De plus, dans la perspective du départ du péage de l'autoroute A89, une baisse de recette de plus de 89 000 € devrait se produire à compter du 2013-2014, montant correspondant au montant

actuel des recettes de la taxe d'habitation. La commission finances propose de lisser l'effort de rattrapage sur plusieurs années ; à noter que le taux de la taxe d'habitation (6.90 %) reste nettement inférieur à la moyenne départementale des communes de même taille (12.45 %).

Les taux applicables à partir de 2009 sont les suivants :

- ✓ Taxe d'habitation : 6,90 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 9,20 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 28,90 %
- ✓ Taxe professionnelle : 19,60 %

Après en avoir délibéré et après le vote, à bulletin secret, des membres du conseil municipal, la délibération est adoptée par 8 voix pour (4 non et 2 abstentions).

- **Assainissement** : compte tenu des déficits constatés au compte administratif 2008, (résultant des travaux de remise en état des réseaux d'égouts), la Commission Finances propose la révision des tarifs d'assainissement comme suit :
 - ✓ Base forfaitaire : 60 €,
 - ✓ Prix du m3 d'eau consommée : 0.60 €,
 - ✓ Branchement au réseau collectif : 1 600 € (payé uniquement en cas de nouvelle construction).

Après en avoir délibéré et après le vote, à bulletin secret, des membres du conseil municipal, la délibération est adoptée à l'unanimité.

- **PROGRAMME DE RELANCE DE L'ECONOMIE - Fonds de compensation TVA (F.C.T.V.A.)** : La Commission Finances présente aux membres du Conseil Municipal la loi de finances rectificative pour 2009 qui permet aux collectivités de bénéficier du versement anticipé de la TVA pour celles qui s'engagent à augmenter leurs investissements comparativement à la moyenne des investissements réalisés entre 2004 et 2007.

Compte tenu du projet d'agrandissement de la maternelle, les critères d'éligibilité sont respectés. La Commune participera à l'effort national de relance de l'économie et pourra ainsi récupérer la TVA associée aux dépenses 2008 en 2009 (au lieu de 2010) (école, lavoirs...).

Après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, la délibération est adoptée à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2009:

La Commission des finances présente les différents projets de budgets, élaborés au cours de 2 réunions de travail avec les élus pour cerner les projets et les priorités.

- **Budget communal** : il s'équilibre de la façon suivante :
 - ✓ section de fonctionnement : 700 185 €
 - ✓ section d'investissement : 728 772 €.

Principaux projets 2009 :

- **Bâtiments communaux**
 - ✓ Mise aux normes du RPI Nervieux/Mizérieux et divers travaux : 5 200 €
 - ✓ Hangar communal : 60 000 € (pour abriter tracteur et matériels) – ce projet fera l'objet d'une réétude compte tenu de son coût à priori élevé)
 - ✓ Rénovation de la bibliothèque : 30 400 €
 - ✓ WC vers l'église : 2 500 €
 - ✓ Isolation de l'ancien préau : 6 500 € (pour favoriser les économies d'énergies)

- ✓ Rénovation d'appartements (toiture, double vitrage) : 20 700 €
- ✓ Mairie (changement de portes + isolation) : 10 500 €
- ✓ Salle Jeanne d'Arc : 5 000 €
- ✓ Audit chauffage RPI : 3 500 €
- ✓ Maison Chemin des Sables : 3 000 €

- **Divers**

- ✓ Informatique : 10 900 € (mairie et équipement de l'école, en remplacement du matériel obsolète)
- ✓ Aménagement de sécurité secteur Le Poteau : 10 000 €
- ✓ Aménagement des trottoirs sur la RD 112 : 10 200 €
- ✓ Blocs de secours pour la Salle Jeanne d'Arc : 1 000 €
- ✓ Matériel pour la cantine : 1 000 €
- ✓ Mobilier pour maternelle : 2 000 €
- ✓ Mur du cimetière : 3 588 €
- ✓ Achats de terrains : 35 000 € (achats de divers terrains, cédés par la Ville de Paris, et permettant la réalisation des projets suivants : extension du champ de foire, piste cyclable entre Nervieux et Balbigny).

- **Voirie**

- ✓ Reprofilage des fossés et voirie : 42 000 € (remise en état suite aux inondations)
- ✓ Matériel : 11 500 €
- ✓ Aménagement sécurité : 56 178 € (arrêts bus, trottoirs, ralentisseurs)
- ✓ Mise en place de plaques pour nommer les rues du village : 8 500 €
- ✓ Défense incendie : 5 100 €

Associations : les subventions aux associations sont approuvées pour un montant total de 6 500 € auquel s'ajoute la prise en compte des frais de fonctionnement et d'investissement.

- **Budget assainissement** : il s'équilibre de la façon suivante :

- ✓ section de fonctionnement : 68 289 €
- ✓ section d'investissement : 646 638 €

Le projet principal en 2009 sera le dossier de construction de la nouvelle station d'épuration. Pour ce dernier, la Commune attend une réponse de la cellule hydraulique et de la D.D.A.E. (direction départementale de l'équipement et de l'agriculture) pour la faisabilité compte tenu de la modification des limites de zone inondable.

- **Budget Zone Artisanale** : il s'équilibre de la façon suivante :

- ✓ section de fonctionnement : 215 200 €
- ✓ section d'investissement : 152 633 €

Le projet principal en 2009 sera la 2^{ème} tranche des travaux concernant l'extension de la zone artisanale, intégrant l'extension des réseaux électriques/égouts/eaux pluviales.

Après présentation de chaque projet de budget, les 3 budgets primitifs sont votés à bulletin secret et adoptés à l'unanimité.

BILANS ANNUELS CONCERNANT LE RPI NERVIEUX/MIZERIEUX

- ***Cantine scolaire année 2008*** : Un déficit de 15 229.57 € est constaté pour l'année 2008. Ce déficit s'explique par une baisse du nombre de repas servis sur l'année 2008 par rapport à

l'année 2007 (500 repas), mais aussi par l'augmentation des charges (coût des matières, électricité...) et changement de méthode comptable concernant les frais de personnel (précédemment affectés en totalité au fonctionnement de l'école).

Depuis Janvier 2008, en raison de la fermeture de la boucherie de Nervieux, un nouveau fournisseur – Mr Maligeay de Feurs – réalise désormais la fourniture pour la cantine.

- **Ecole** : Le coût moyen par élève (hors investissement) s'élève à 600.89 € pour l'année 2008 ; montant sensiblement équivalent à celui de 2007. 131 élèves fréquentent le RPI Nervieux/Mizérieux dont 36 élèves de Mizérieux.

QUESTIONS DIVERSES

- **Agrandissement de l'école** : Les travaux ont pris 3 semaines de retard en raison d'un problème lié à la chape ; des prélèvements ont été réalisés pour connaître les raisons de ce problème.
- **Boucherie ambulante** : Mr Peyresatre de Montverdun, sera présent à compter du 13 Mars 2009 sur le parking derrière l'église les vendredis de 14h30 à 16h30.
- **Prochain conseil d'école le jeudi 05 mars 2009 à 17h45**
- **Eclairage public** : la commission voirie étudiera un projet pour 2010/2011 pour une extension du réseau d'éclairage public afin d'éliminer les points noirs.
- La Commune a déposé un dossier auprès de la Fédération Française du Bâtiment pour le prix « Rubans du Patrimoine » pour la rénovation des lavoirs de Nervieux et Grénieux.
- **Agence Postale Communale** : Madame Berson sera en congé maternité à partir du mois de Juin 2009, les personnes intéressées pour le remplacement doivent faire parvenir leur candidature en mairie – lettre de candidature motivée et curriculum vitae (poste à pourvoir mi-mai 2009 pour 7 mois).
- **Epreuve cycliste du Paris-Nice** : la 67^{ème} édition de Paris-Nice, épreuve cycliste internationale, passera par Nervieux le 11 mars 2009 à entre 13h30 et 14h00. A cette occasion la roue départementale n° 1 (St Germain Laval → Balbigny) sera fermée à la circulation de 13h30 à 15 heures.
- **Application du droit de préemption de la Commune sur la boucherie** : ce dossier sera revu lors du prochain conseil municipal selon les perspectives de réinstallation d'un nouveau boucher. Le projet s'avère toutefois coûteux (près de 150 000 € d'acquisition et de rénovation) et nécessite une étude sérieuse. *Les habitants connaissant un jeune boucher souhaitant s'installer sont invités à l'adresser en mairie.*
- **Association Radio Commandée Buggy Nervieux** : l'assemblée générale a eu lieu le 22/02/2009 : une piste va être aménagée et le podium est déjà monté. Une session d'initiation des enfants à cette activité sera organisée le mercredi, une fois par mois.
- **Prix départemental du fleurissement** : la remise des prix aura lieu le samedi 14 mars 2009 à St Galmier. l'adjoint au fleurissement représentera la Commune.
- **Vie culturelle** : Exposition et démonstration de Vannerie à la Bibliothèque les 28 et 29 Mars 2009 et projection d'un film à la Salle Jeanne d'Arc le samedi 28 Mars 2009 à 18h30.

***La prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le vendredi
03 Avril 2009 à 19h30 en Mairie.***